

Actualités

Mairie de Saint-Benoît
11, rue Paul Gauvin – BP 11
86281 Saint-Benoît Cedex
Tél. 05 49 37 44 00
Fax : 05 49 37 44 01



Citoyen numérique : Un service gratuit d'aide aux démarches informatiques en ligne

Les démarches en ligne et la numérisation sont supposées simplifier toutes nos démarches sur le NET, mais toutes les personnes ne sont pas égales devant Internet. **Ce service gratuit, créé à l'initiative de la Ville, apporte aide et conseil à toutes les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique et qui souhaitent être plus agiles avec les démarches informatiques en ligne.**

Vous avez besoin d'un soutien, d'un conseil pour faire une déclaration en ligne de vos impôts par exemple, la ville de Saint-Benoit mettra en place à l'essai pour deux mois ce nouveau service gratuit à partir du lundi 8 avril 2019.

Saint-Benoît garde le cap de la ville solidaire et respectueuse. Une action d'assistance et de bienveillance à l'égard de tous les Sancto-Bénédictins qui éprouvent le besoin d'être aidé dans les démarches administratives et les déclarations en ligne.

Une personne sera présente dans les locaux de la Mairie, aux dates inscrites au tableau ci-dessous, pour vous apporter le soutien dont vous avez besoin pour aborder vos démarches sur Internet.

Dates des permanences Citoyen Numérique, Mairie de Saint-Benoît

Lundi 8 avril de 9h à 12h	Mardi 16 avril de 9h à 12h	Vendredi 26 avril de 14h à 17h
Mardi 9 avril de 9h à 12h	Vendredi 19 avril de 14h à 17h	Lundi 29 avril de 9h à 12h
Vendredi 12 avril de 14h à 17h	Mardi 23 avril de 9h à 12h	Mardi 30 avril de 9h à 12h
Lundi 15 avril de 9h à 12h	Mercredi 24 avril de 14h à 17h	Vendredi 3 mai de 14h à 17h

La salle sera équipée, mais n'hésitez pas à venir aussi avec votre PC pour lui poser vos questions. **Vous pouvez confirmer votre participation suivant les dates de permanences au 05 49 52 92 84 ou par mail à clubinfo.stbenoit@gmail.com**